

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2009-

En préambule MR le Maire regrette le départ de Maurice Meunier il le remercie pour son excellente collaboration et son travail très profitable à notre commune.

Il présente B. Faure à qui il souhaite la bienvenue et ainsi que nous l'avions demandé, il confirme le remplacement de Maurice par Beatrice pour les commissions municipales et pour celles de l'agglomération chambérienne.

Maison d'enfants « le parc »

Nous devons examiner le projet de restructuration de la maison du parc (bâtiment de la poste), le projet une fois de plus nous est donné en séance (c'est une mauvaise habitude), avec les plans de l'architecte et le projet financier de l'extension et de la restructuration. Un petit coup d'œil sur les dossiers et nous sommes priés de nous faire une idée positive de cette opération de 3,3M d'euros ; comment prendre connaissance des dossiers en si peu de temps ?

Sonia (soutenue par Marie Christine) fait très justement remarquer que le revirement de la mairie est très spectaculaire : on nous a dit et redit au cours de ce mandat et aussi du précédent que ce bâtiment était vétuste et irrécupérable surtout pour un home d'enfants.

Michel Arnaud nous répond que c'est le désengagement de la chaîne thermique pour l'hébergement des enfants qui nous pousse à cette solution .On pourrait nous reprocher de ne pas avoir soutenu l'activité thermique si l'on ne proposait pas d'alternative et nous n'en avons pas d'autre.

NB le secteur enfant représente tout de même 20% de l'activité thermique

Notre commentaire : Nous nous réjouissons de voir que la solution que nous préconisons soit retenue.

Aménagement du centre ville :

Nous devons approuver l'avant projet pour lequel le Maire demande un maximum de subventions. Les élus AGIR par la voix de Bruno demandent que soit bien noté dans le compte rendu de ce conseil leur attachement au patrimoine de la commune et que nous veillerons à ce que Challes garde son style et ne perde pas son âme dans une rénovation trop saccageuse.

Mr le Maire nous dit que cela dépendra des solutions choisies que l'on n'aura peut être pas le choix ; ce à quoi Bruno répond que c'est à nous d'imposer les contraintes et non le contraire.

Sur cet aspect des choses mis à part MR le Maire l'ensemble du conseil nous entend et comme Bruno insiste sur le fait de faire apparaître cette intervention on propose même d'y associer MR Arnaud ...dans un petit clin d'œil sympathique.

Notre commentaire : nous commençons à ne plus rire ; en effet les comptes rendus officiels de ces conseils sont insipides et laissent croire que nous ne faisons aucune proposition ni intervention. Ce qui n'est pas le cas comme on a souvent l'occasion de le dire dans nos CR.

Délibération modificative de crédits

Il s'agit d'un transfert de crédit de recettes, mais à cette occasion nous apprenons avec soulagement que se tiendra d'ici peu une commission finance.

Questions diverses :

Autre soulagement : la fin de la procédure pour l'opération de l'OPAC (hôtel Nieder, garage Palazzeschi), la démolition commencera début 2010 et le nouveau bâtiment sera classé basse consommation <50kw/m²,

ce dont nous nous réjouissons en espérant que cette politique de l'OPAC trouvera son écho dans les futurs aménagements de Challes !